



L'INFO L.C.V.L.H.B N°1085

Retrouvez toutes les rubriques du bulletin sur [l'espace partagé LCHB](#).

6 JUILLET 2018

1. INFOS LCVLHB

IMPORTANT - ATTENTION - IMPORTANT

CREATION OU RENOUELEMENT DE LICENCE : Il est demandé aux clubs, avant de valider les demandes de licences, de vérifier que TOUTES LES CASES PRECEDEES D'UN * (rouge) sont bien complétées (les champs « latéralité » et « taille » deviennent obligatoires). Gest'hand refuse la qualification des licences non complètes.

MUTATION : La période officielle des mutations court du 1^{er} JUIN au 31 JUILLET 2018. A compter du 1^{er} Aout 2018, les mutations seront considérées comme hors période.

AFFILIATION : N'oubliez pas de transmettre par courrier ou Mail à (francine.liguecentre@orange.fr) la fiche facture pour votre ré-affiliation 18/19 ainsi que le chèque ou la preuve de virement. Vos licences et vos engagements ne pourront être pris en compte qu'à réception du règlement.

2. COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

⚡ RAPPEL ENGAGEMENTS TERRITORIAUX SENIOR ET JEUNES NIVEAU 2

↳ DOSSIER D'ENGAGEMENT AU CHAMPIONNAT TERRITORIAL SENIOR FEMININ ouvert à tous les clubs (concerne les équipes non engagées en championnat National ou Régional) doivent être retournés au secrétariat C.O.C. à l'adresse suivante : patricia.liguecentre@orange.fr pour le **8 SEPTEMBRE 2018 (délai impératif)**.

↳ DOSSIERS D'ENGAGEMENT AUX CHAMPIONNATS TERRITORIAUX NIVEAU 2 MOINS DE 18 ANS MASCULIN, MOINS DE 18 ANS FÉMININ ET MOINS DE 15 ANS FÉMININ ouvert à tous les clubs doivent être retournés au secrétariat C.O.C. à l'adresse suivante : patricia.liguecentre@orange.fr pour :

↳ **Niveau 2** : ▶ Matches de présaison, sur trois journées à partir du **29/9/2018**, pour les équipes prêtes → **Engagement pour le 20/08/2018 (délai impératif)**.

↳ **Engagement de toutes les autres équipes pour le 20/09/2018 (délai impératif)** qui rejoindront les équipes de présaison, pour commencer le championnat **au 10/11/2018**.

⚡ CHAMPIONNAT TERRITORIAUX ET REGIONAUX

Nous vous informons que les Championnats territoriaux -18 ans (masc. et fém.) et -15 Fém. sont créés sur Gest'Hand. De ce fait, vous pouvez dès à présent saisir vos conclusions de rencontre.

Nous vous informons que les Championnats Régionaux Seniors (masculins et féminins) et jeunes (-16 et -14 masc.) dont le tournoi qualificatif -16 masc. sont créés sur Gest'Hand. De ce fait, vous pouvez dès à présent saisir vos conclusions de rencontre.

⚡ CHAMPIONNAT TERRITORIAL - 18 MASC. - MODIFICATION

Une fois les calendriers faits en envoyés, nous avons été contacté par le club de Mainvilliers/Chartres HB qui ne s'était pas engagé car il n'avait pas reçu le formulaire...

Etonnant puisque le club figurait dans la liste des adresses à qui la fiche avait été envoyée mais étonnant puisque le club avait répondu en Moins de 14 et de 16 et rien en Moins de 18.

Nous pensons que dans ce genre de problème la faute est multiple mais les jeunes ne doivent pas être pénalisés pour un problème administratif

En conséquence et comme nous l'avons toujours fait, nous avons recherché une solution qui nous retire cette épine du pied.

- 1- Les deux poules passent à 2 x 9 équipes
- 2- Chartres-Mainvilliers HB et St Pryvé HB sont intégrés
- 3- Passage de 22 matches en 22 dates à 22 matches en 24 dates

Merci de votre compréhension
Pour le BD, le Président
Michel BARBOT

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COC ET DES CSD DU VENDREDI 29 JUIN 2018 A FLEURY

Présent(e)s : Guillon Benoît, Pons Marc (vice-Pdt Ligue), Malazzi Jean-pierre (COC-28), Maksimov Philippe (COC 37), Leblond Bruno – Lomet Claude (COC/41), Dhuivonroux André - Ravier Hubert Félix (COC/45). Perrin Jérémie et Weber Oliver (Ligue). Auclerc Jérôme, Camille Saller (CTF Comités).

1/ Calendrier général des compétitions

Sauf N3F, les autres championnats Régionaux et Territoriaux commencent au plus tôt le 15/09.

4 dates + 1 date de finalité sont positionnées pour l'organisation d'un challenge -12M et -13F, l'organisation de ces 2 challenges sera revue en début de saison.

Il est rappelé que pour les championnats jeunes organisés en 2 phases, les équipes de la poule A recevront sur les matchs impairs de la 2^{ème} phase et inversement pour les équipes de la poule B réception sur les matchs paires de la 2^{ème} phase.

2/ Constitution des poules des championnats 18/19

▶ **a. N3F** : Championnat en cours de finalisation avec la ligue Pays de la Loire, suite au désistement du Dreux AC 2, l'équipe du SMOC St Jean de Braye 1, intègre le championnat.

▶ **b. Prénational Masculin** : Un dossier d'entente entre les clubs CO Vernouillet et Dreux AC est en cours d'instruction auprès de la ligue, dans l'attente de sa validation les calendriers sont réalisés avec la présence du Dreux AC. Si l'entente est validée, sur la base des dossiers de repêchage déposés, l'équipe de l'AST Châteauneuf serait réintégrée dans le championnat PNM (la commission a privilégié le maintien d'une équipe reléguée plutôt que l'intégration d'une équipe évoluant à un niveau de jeu inférieur).

▶ **c. R2M** : En rapport avec ce qui précède, le calendrier est établi avec l'AST Châteauneuf sous couvert de la validation du dossier d'entente. Pas de repêchage possible.

▶ **d. R3M** : 3 repêchages possibles, sur la base des mêmes principes que pour la PNM, MSD Chartres, FL St Aignan et EB Ardentes réintègrent la R3M.

▶ **e. Régional Senior Féminin** : A ce jour 21 équipes potentielles pour ce championnat, 3 poules de 7 pour la première phase. Les 2 premières équipes de chaque poule et la meilleure 3^{ème}, intègrent la PNF pour la 2^{ème} phase dans une poule de 7. Les 14 autres équipes réparties en 2 poules de 7.

▶ **f. Moins de 18 Ans Masculin Territorial Niveau 1** : 23 équipes candidates pour participer au niveau 1. La COC a établi un ordre de sélection des clubs, basé sur les résultats -18 et -16 région de la saison passée.

▶ **g. Moins de 18 Ans Féminin Territorial Niveau 1** : 14 équipes engagées réparties en 2 poules de 7. Les 3 premières équipes de chaque poule et la meilleure 4^{ème} intègrent la poule excellence (7 équipes), les 7 autres équipes intègrent la poule honneur.

▶ **h. Moins de 16 Ans Masculin Régional** : 17 équipes potentiellement engagées issues des championnats régionaux (12 clubs maintenus) + 5 propositions des comités départementaux. Il n'y a que 16 places disponibles ! La COC à l'unanimité de ses membres présents à décider d'organiser un tournoi qualificatif régional avec les 5 équipes proposées par les comités qui qualifiera 4 équipes.

Ce tournoi sera organisé à Blois le Dimanche 9 septembre 2018 à partir de 9h, sous forme d'un mini championnat à 5, en match de 2x12'.

L'ordre des matchs est celui utilisé par la FFHB lors des rencontres intercomités, les équipes sont répartis de la façon suivante :

- A ▶ Bléré val de cher
- B ▶ US Vendôme
- C ▶ HBC Tourny (Entente en cours de validation avec Voves et la Beauce d'Orgères)
- D ▶ SMOC St Jean de Braye
- E ▶ ASPTT Châteauroux

Ordre des rencontres : Tournoi à 5

9 H 00 : A/B	9 H 45 : C/D	10 H 30 : A/E	11 H 15 : B/C	12 H 00 : D/E
12 H 45 : A/C	13 H 30 : B/D	14 H 15 : C/E	15 H 00 : A/D	15 H 45 : B/E

Les qualifiés apparaissent dans la composition du championnat en Q1/Q2/Q3/Q4, ils ne recevront pas lors de la première journée de championnat le 15/09. De fait, il n'y a pas de repêchage.

▶ **i. Moins de 14 Ans Masculin Régional** : RAS, pas de repêchage possible.

▶ **j. Moins de 15 Ans Féminin Territorial Niveau 1** : 20 équipes candidates, sur la base des résultats de la saison 18/19 en -14F, région ou départemental, 16 équipes sélectionnées.

3/ Divers

Les dates de réunion COC, visioconférence ou physique sont positionnées dans le calendrier général des compétitions.

Le Président de la C.O.C.,
Benoit GUILLON

CALENDRIER GENERAL 2018-2019 LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE DE HANDBALL



PARTICULARITES +
Calendrier ETR

Zone A
Zone B
Zone C

Date	Particularités	Zone A	Zone B	Zone C
WE 18&19 8 / 2018	STAGE G1			
mercredi 22 août 18				
WE 25&26 8 / 2018	STAGE G1			
mercredi 29 août 18				
WE 1&2 9 / 2018				
mercredi 5 septembre 18	Lundi 3/9 Reunion COC VISIO			
WE 8&9 9 / 2018			TQ-16	
mercredi 12 septembre 18				
WE 15&16 9 / 2018				
mercredi 19 septembre 18	Vendredi 21/09 Reunion COC			
WE 22&23 9 / 2018				
mercredi 26 septembre 18				
WE 29&30 9 / 2018				
mercredi 3 octobre 18				
WE 6&7 10 / 2018	COUPE DE L'AVENIR			
mercredi 10 octobre 18				
WE 13&14 10 / 2018				
mercredi 17 octobre 18	Lundidi 15/10 Reunion COC VISIO			
WE 20&21 10 / 2018		x	x	x
mercredi 24 octobre 18		x	x	x
WE 27&28 10 / 2018		x	x	x
mercredi 31 octobre 18		x	x	x
WE 3&4 11 / 2018		x	x	x
mercredi 7 novembre 18				
WE 10&11 11 / 2018				
mercredi 14 novembre 18				
WE 17&18 11 / 2018				
mercredi 21 novembre 18				
WE 24&25 11 / 2018				
mercredi 28 novembre 18				
WE 1&2 12 / 2018				
mercredi 5 décembre 18	Lundi 3/12 Reunion COC VISIO			
WE 8&9 12 / 2018				
mercredi 12 décembre 18				
WE 15&16 12 / 2018				
mercredi 19 décembre 18				
WE 22&23 12 / 2018		x	x	x
mercredi 26 décembre 18		x	x	x
WE 29&30 12 / 2018		x	x	x
mercredi 2 janvier 19		x	x	x
WE 5&6 1 / 2019		x	x	x
mercredi 9 janvier 19				
WE 12&13 1 / 2019				
mercredi 16 janvier 19				
WE 19&20 1 / 2019				
mercredi 23 janvier 19				
WE 26&27 1 / 2019				
mercredi 30 janvier 19				
WE 2&3 2 / 2019				
mercredi 6 février 19				
WE 9&10 2 / 2019		x		
mercredi 13 février 19	Lundi 12/2 Reunion COC VISIO	x		
WE 16&17 2 / 2019		x		
mercredi 20 février 19		x		
WE 23&24 2 / 2019		x	x	x
mercredi 27 février 19		x		
WE 2&3 3 / 2019		x		
mercredi 6 mars 19				
WE 9&10 3 / 2019				
mercredi 13 mars 19				
WE 16&17 3 / 2019				
mercredi 20 mars 19				
WE 23&24 3 / 2019				
mercredi 27 mars 19				
WE 30&31 3 / 2019				
mercredi 3 avril 19				
WE 6&7 4 / 2019		x		
mercredi 10 avril 19		x		
WE 13&14 4 / 2019		x		
mercredi 17 avril 19		x		
WE 20&21 4 / 2019	Pâques	x	x	x
mercredi 24 avril 19		x		
WE 27&28 4 / 2019		x		
mercredi 1 mai 19	Lundi 29/4 Reunion COC VISIO			
WE 4&5 5 / 2019				
mercredi 8 mai 19				
WE 11&12 5 / 2019				
mercredi 15 mai 19				
WE 18&19 5 / 2019				
mercredi 22 mai 19				
WE 25&26 5 / 2019				
mercredi 29 mai 19				
WE 1&2 6 / 2019	ASCENSION			
mercredi 5 juin 19				
WE 8&9 6 / 2019	PENTECOTE			
WE 15&16 6 / 2019	Vendredi 28/6 Reunion COC			

	PNM / R2M / R3M (poule 12 - 22 dates)	18M Ter Niv 1 (18 équipes)	18M Ter Niv 2	16M / 14M	12M Reg / 13F	N3F (2 poules 8 - 2 phases = 22 dates)	SENIORS FEMININ REGION 24 eq - 21 dates	SENIORS FEMININ TERRITORIAL Poules de 10 - 18 dates	18F Ter Niv 1 16 équipes	18F Ter Niv 2	15F Ter Niv 1 16 équipes	15F Ter Niv 2	COUPE FRANCE NATIONALE MASCULINE	COUPE FRANCE NATIONALE FEMININE	COUPE DE FRANCEREG & DEPFEM/IMAS	IL	IC
														TP	TP		
				TQ-16		1							1	1			
	1	1		1		2	1		1		1						
	2	2		2		3	2		2		2	B1					
	CF	3	B1	3		CF	CF	CF	3	B1	3	B2	2	2	1		
	3	4	B2	T Av		4	3	1	4	B2	T Av	T Av					
	4	5	B3	4		5	4	2	5	B3	4	B3					
	5	6		5		6	R	3			5				1/64		
	R					R		R					3				
	CF					CF	CF	CF					1/32	2			
	R	7	1	6		7	5	4	6	1	6	1	4				
	6	8	2	7		8	6	5	7	2	7	2	1/16				
	7	9	3	8		9	7	6	8	3	8	3					
	CF	10	4	9		CF	CF	CF	9	4	9	4	1/32		3		
	8	11	5			10		R	R	5	R	5					
	CF					CF	CF	CF					1/16		4		
	CF	12	6	10		CF	CF	CF	10	6	10	6			1/32		
	9	13	7	11		11	Ph2-1	7	11	7	11	7					
	10	14	8	12		12	Ph2-2	8	12	8	12	8					
	11	15	9	13	1	13	Ph2-3	9	13	9	13	9					
	12	16	10	14		14	Ph2-4	10	14	10	14	10	R1/8	1/8			
	CF					CF	CF	CF							FIN SECT		
	R			R				R					R1/8	1/8			
	13	17		R	2		Ph2-5										
	R	18	Ph2-1	Ph2-1		Ph2-1	Ph2-6	11	Ph2-1	Ph2-1	Ph2-1	Ph2-1	1/4				
	14		Ph2-2	Ph2-2		Ph2-2	Ph2-7	12	Ph2-2	Ph2-2	Ph2-2	Ph2-2					
	15		R	Ph2-3	3	Ph2-3	Ph2-8	13	Ph2-3	R	Ph2-3	Ph2-3			1/4		
	16	Ph2-1	Ph2-3	IC		Ph2-4	Ph2-9	14	Ph2-4	Ph2-3	IC	IC					1
	17	Ph2-2	R	Ph2-4		Ph2-5	Ph2-10	15	R	R	Ph2-4	R	1/2	1/2			
	R					R	R	R									
	CF	R	R	IC		CF	CF	CF	R	R	IC	IC			FIN ZONE		2
	18	Ph2-3	Ph2-4	Ph2-5	4	Ph2-6	Ph2-11	16	Ph2-5	Ph2-4	Ph2-5	Ph2-4					
	19	Ph2-4	Ph2-5	Ph2-6		R	Ph2-12	R	Ph2-6	Ph2-5	Ph2-6	Ph2-5					
	20	Ph2-5	R	Ph2-7		Ph2-7	Ph2-13	17	Ph2-7	R	Ph2-7	R					
	21	Ph2-6	Ph2-6	Ph2-8		Ph2-8	Ph2-14	18	Ph2-8	Ph2-6	Ph2-8	Ph2-6					
	CF				FIN	CF	CF	CF					FIN	FIN	FIN		
	22	QN	FIN							FIN		FIN					
		QN		IC													FIN

3. COMMISSION TERRITORIALE ARBITRAGE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CTA DU SAMEDI 23 JUIN 2018

Présents : Mathieu DELHAYE Marie-France DURAND, Fabrice BELORGEY, Joël VILLAIN, Laurent CARNEAU, Olivier WEBER, Olivier MAS, Antoine GOURDON, Jérémie PERRIN, Nolwenn COUIC, Stéphane NICOL.

Excusés : Jean-Yves DAUCHAUD, René RENAUD, Sylvie PIZZIO, Michel BARBOT, Bruno DAUMAIN, Fabrice CHOFFY, Stéphanie LEFEVRE, Jean-Louis MONTEIRO, Bruno GUILLON.

La Commission Territoriale d'Arbitrage s'est réunie le samedi 23 juin de 9h30 à 13h00 à Fleury les Aubrais dans les locaux de la Ligue du Centre-Val de Loire de Handball.

L'ordre du jour était :

- Bilan AG et mise en place de la CTA 2018-2021
- Finalisation de la journée de recyclage T1/T2/T3
- Feuille de route pour la saison 2018-2019 (désignations/suivis)
- Calendrier des formations JAJ T1 -T2 Territoriaux / JA T3 en formation T2
- Mise en place de la formation Superviseur Départemental

Tous ces points ont été traités.

Bilan de l'Assemblée Générale et mise en place de la CTA 2018-2021

Lors de l'Assemblée Générale de la Ligue du Centre-Val de Loire de Handball qui a eu lieu le samedi 9 juin, Mathieu DELHAYE a été élu au Conseil d'Administration. A la suite de cette élection, il a été nommé président de la CTA. L'ensemble des vœux présentés par la Commission n'ont pas été retenus lors de cette réunion car à retravailler pour la saison prochaine éventuellement. Cependant et sur proposition du président de la Ligue Michel BARBOT, les frais de déplacements ont changé et passent maintenant à 0€32/kilomètre pour un arbitrage solo et à 0€16/kilomètre pour un arbitrage en binôme.

Mathieu DELHAYE commente le compte-rendu de la dernière réunion de la CCA qui a eu lieu fin mai. Il informe la commission qu'aucun licencié de notre ligue n'est superviseur national, fédéral ou de secteur pour le moment mais l'espoir d'en avoir dans quelques années doit être un des objectifs de la commission.

Un délégué technique et un délégué fédéral représentent la ligue au niveau national. En revanche, nos arbitres sont correctement représentés au niveau Fédéral (ex G3) => (4 binômes + 2 arbitres avec binôme extérieur) et secteur (ex G4) => (3 binômes).

La CCA va se réunir le week-end du 27/28 octobre dans la région Centre-Val de Loire, le lieu reste à définir mais cela est une bonne opportunité pour la CTA et notre Ligue. Une réunion avec les chargés de mission de l'arbitrage du secteur Sud-Ouest se tiendra le vendredi 9 novembre et une plénière avec les présidents de CTA le samedi 10 novembre. Mathieu DELHAYE et Jérémie PERRIN devraient y assister.

Claude THEPOT (responsable CCA du secteur sud-ouest) a contacté Mathieu DELHAYE afin de le féliciter pour sa nomination et lui exprimer ses espoirs sur la restructuration de la CTA de la LCVLHB et que la commission continue à avancer et être en ordre de marche rapidement si possible pour véritablement fonctionner en CTA comme le prévoit le projet territorial de l'arbitrage. Il lui signifie qu'il souhaite être présent à au moins une réunion de la CTA sur la saison 2018-2019.

Mathieu DELHAYE regrette l'absence de quatre présidents de CDA lors de cette première réunion. Il espère fortement qu'ils s'inscriront dans le projet mis en place par la CTA.

Le nouvel organigramme de la CTA est présenté => Mathieu en est le responsable et il sera assisté dans sa fonction de Marie-France DURAND (chargée de la désignation des superviseurs d'arbitres et de la correction des suivis) et de Laurent CARNEAU. Fabrice CHOFFY et Jean-Louis MONTEIRO seront chargés des désignations (un sur la désignation, un sur la vérification de ces dernières). Nolwenn COUIC fera la saisie sur le logiciel Ihand.

Journées de recyclage du 1^{er} et 9 septembre :

Il y aura deux journées de recyclage :

- **Le samedi 1 septembre au CREPS de Bourges** : elle concerne les arbitres T1, T2, T3 en formation T2 et cette année, intégration des JAJ T1-T2 issus de la liste d'Olivier MAS et Stéphanie LEFEVRE.
- **Le dimanche 9 septembre** : elle concerne les arbitres T3 sur trois sites différents à savoir : Amboise (pour les arbitres du 37 et 41), Orléans (pour les arbitres du 28 et 45) et Bourges (pour les arbitres du 18 et 36).

Mathieu DELHAYE précise qu'au moins un voire deux membres de la CTA seront présents sur chaque lieu et invite également les présidents de CDA à être là.

Pour aider les arbitres à se préparer pour cette journée, il leur sera envoyé les 60 questions à réviser (dont 20 seront issues pour le QCM) ainsi qu'un programme de préparation physique à suivre pour être prêt le jour J. Le test physique sera le test dit Luc Léger et c'est la version sonore de l'IHF qui sera prise en référence.

Marie-France DURAND souhaiterait qu'il y ait un apport théorique à travers de la vidéo et souhaiterait ainsi qu'un technicien soit présent sur place pour la journée du 1^{er} septembre (Olivier WEBER ?).

La CTA décide de faire payer le repas du midi au club des arbitres. Les frais annexes d'un montant maximum de 10€ seront inscrit dans le guide des Formations 2018-2019. Lorsque les arbitres vont répondre à leur convocation sur cette journée, ils devront ainsi préciser s'ils prennent ou non le repas du midi.

Une information sera envoyée aux arbitres de plus de 55 ans pour leur préciser la procédure à suivre pour pouvoir arbitrer l'année prochaine (cf. certificat médical spécifique).

Feuille de route des désignations et des suivis d'arbitres :

Mathieu DELHAYE informe les membres de la commission sur le mode de désignation des arbitres pour la rentrée 2018. Les chargés de désignations auront une feuille de route à suivre (dans la possibilité du possible) et rendront compte au président de la CTA si problème. En ce qui concerne les suivis, la priorité sera mise cette saison sur les arbitres de grade T2 à potentiel et sur les JAJ T1. Mathieu DELHAYE souhaite que ces arbitres soient vus au moins deux à trois fois durant la saison sportive afin que nous puissions les promouvoir en juin 2019 pour les meilleurs potentiels au grade T1. Il faut renouveler notre Elite durant les 3 prochaines années comme cela se fait dans d'autres ligue.

Les formations des arbitres :

Olivier WEBER informe la CTA que Jean-Dominique MAUBORGNE reste au service Formation. Il précise qu'il y aura nécessité de se questionner sur les formateurs au niveau de la formation T3 (exigence, contenu, etc.). Olivier explique le fonctionnement du guide des formations et indique qu'il est possible de le personnaliser par comité. Il va envoyer, dès que cela sera calé, les dates des formations T1-T2 de la saison à venir. La CTA évoque les personnes qui peuvent intervenir l'année prochaine sur les formations arbitres Ligue. Mathieu DELHAYE y assistera ponctuellement et il souhaite que les arbitres nationaux de la ligue y participent (sous forme de rotation) également afin d'échanger avec les arbitres en formation.

Les dates des formations JAJ Régionaux sont données par Olivier MAS : du 27 au 29 octobre 2018 ; du 2 au 4 janvier 2019 ; du 22 au 24 février 2019 et du 10 au 12 avril 2019.

Olivier WEBER explique les travaux menés avec la formation sur les écoles d'arbitrages et sur le nombre de clubs présents à ces sessions de formation. Sur 55 personnes formées, 17 sont salariées. Interrogation sur la validation des écoles d'arbitrages qui devra se faire par la CTA pour la saison 2019-2020. Une nouvelle session sera mise en place pour la saison 2018-2019 afin que les clubs qui n'ont pas fait cette démarche puissent le faire.

Pour la formation Accompagnateur JAJ, quatre visioconférences sont prévues sur quatre secteurs différents dans les deux semaines à venir. Elles permettront ainsi de faire le point sur les dossiers et projet des écoles d'arbitrage et mettre en œuvre la formation accompagnateur JAJ. Une date par secteur sera calée pour faire cette formation. Les journées de pratiques pour les accompagnateurs de JAJ auront lieu sur les Coupes de l'avenir.

La formation de Juge Superviseur Territorial est à mettre en œuvre rapidement d'autant plus qu'il y a déjà des demandes de la part des présidents de CDA. Claude Thépot préconise de mettre en place la formation rapidement car cela correspond à un besoin dans les CDA. Une réunion (Mathieu, Laurent, Marie-France et les présidents de CDA) doit être mise en place en septembre 2018 pour harmoniser tous les outils de formations et en avoir un seul et unique pour le territoire.

Divers :

Stéphane NICOL informe la CTA que lors du prochain Bureau Directeur de la Ligue sera acté un budget par commission. Au niveau de la commission d'arbitrage, seront budgétés :

- Les réunions de la CTA → il est donc recommandé d'en faire un maximum par visioconférence
- Les suivis effectués sur les arbitres.

Une fois le budget défini par le BD, celui-ci sera communiqué à Mathieu DELHAYE. Stéphane NICOL fera parvenir le suivi du budget au président une fois par mois. Il évoque également que le budget de la Ligue est en baisse au vu des aides qui sont en forte diminution.

L'ordre du jour épuisé, la réunion est clôturée à 13h.

Mathieu DELHAYE

Président de la Commission

4. DIVERS

✚ FRAIS DE DESIGNATION DES ARBITRES DE JANVIER A MAI 18

	PNM	R2M	R3M	PNF	R2F 1ère Phase	R2F 2è Phase	T-18M 2è Phase	T-17F 2è Phase	A PAYER
18 002 O Mehun			78,00						78,00
18 003 E Vierzon	78,00	78,00			26,00	52,00	65,00	65,00	364,00
18 005 US St Florent			78,00		26,00	52,00			156,00
18 022 S St Doulchard	78,00						65,00		143,00
18 024 Bourges HB18			78,00		26,00	52,00	65,00		221,00
18 029 JS Boulleret			78,00						78,00
18 030 Val d'Aubois HB		78,00		52,00					130,00
28 001 Dreux AC	78,00			52,00				65,00	195,00
28 002 Mainvilliers/Chartres HB		78,00					65,00		143,00
28 004 AST Chateaufort	78,00		78,00		13,00	52,00		65,00	286,00
28 006 HBC Toury			78,00						78,00
28 007 CO Vernouillet	78,00						65,00		143,00
28 011 CHB Auneau				52,00					52,00
28 014 MSD Chartres			78,00	52,00					130,00
28 020 A Epernon	78,00		78,00						156,00
28 074 FJ Champhol							65,00	65,00	130,00
36 002 AC Issoudun			78,00		26,00	39,00		65,00	208,00
36 010 EB Ardentes			78,00						78,00
36 019 ASPTT Chateauroux			78,00	52,00			65,00		195,00
37 005 US Joué les Tours		78,00	78,00	52,00	13,00	52,00	65,00	65,00	403,00
37 009 Bléré Val de Cher		78,00			13,00	52,00	65,00	65,00	273,00
37 013 A Veretz HB		78,00			13,00	52,00			143,00
37 021 Chambray THB			78,00	52,00			65,00	65,00	260,00
37 026 ESVI Veigné			78,00						78,00
37 027 Saint Avertin SHB			78,00		13,00	52,00			143,00
37 037 St Cyr TAH	78,00	78,00							156,00
41 001 US Vendome			78,00						78,00

41 003	FL St Aignan		78,00					78,00
41 005	AC Romorantin				26,00	39,00		65,00
41 007	US Selles/Cher		78,00		26,00	52,00	65,00	221,00
41 024	HC Blaisois		78,00	52,00			65,00	195,00
45 001	CJF Fleury						65,00	65,00
45 002	CSM Sully		78,00		26,00	39,00		143,00
45 003	US Orléans	78,00	78,00				65,00	221,00
45 004	USM Montargis						65,00	65,00
45 006	HBC Gien L		78,00				65,00	143,00
45 007	ECO ST Hilaire				13,00	52,00		65,00
45 008	Jargeau S						65,00	65,00
45 010	USM Saran	78,00	78,00				65,00	221,00
45 011	US La Ferté St Aubin	78,00	78,00					156,00
45 017	HBC Château Renard		78,00					78,00
45 018	J3 Amilly						65,00	65,00
45 029	SMOC St Jean de Braye			52,00	13,00	52,00	65,00	182,00
45 039	ESCALE Orléans	78,00	78,00	52,00				208,00
45 042	Ouzouer/Loire		78,00					78,00
45 046	Beaugency HB		78,00				65,00	143,00
45 047	St Pryvé Olivet	78,00						78,00
45 048	AMHANDA		78,00				65,00	143,00
45 051	Val Sologne HBF				26,00	39,00		65,00

✚ FACTURE ARBITRES QUALIFIES 17/18

N° Club	Club	Nombre d'Arbitres	5,00€	A PAYER
18 002	O Mehun	8		40,00 €
18 003	E Vierzon	11		55,00 €
18 005	US St Florent	7		35,00 €
18 008	SC St Amand	3		15,00 €
18 009	Aubigny CNHB	2		10,00 €
18 010	AL La Guerche	3		15,00 €
18 013	HE Germinois	1		5,00 €
18 022	S St Doullard	5		25,00 €
18 024	Bourges HB18	13		65,00 €
18 028	AS Avord	2		10,00 €
18 029	JS Boulleret	4		20,00 €
18 030	Val d'Aubois HB	13		65,00 €
18 031	A Lignières HB	2		10,00 €
18 036	Angil'hand	3		15,00 €
28 001	Dreux AC	9		45,00 €
28 002	Mainvilliers/Chartres HB	14		70,00 €
28 004	AST Chateaneuf	14		70,00 €
28 006	HBC Toury	7		35,00 €
28 007	CO Vernouillet	7		35,00 €
28 009	Nogent Perche HB	1		5,00 €
28 011	CHB Auneau	14		70,00 €
28 014	MSD Chartres	9		45,00 €
28 017	UP Illiers	3		15,00 €
28 019	ES Nogent le Roi	1		5,00 €
28 020	A Epernon	10		50,00 €
28 047	Courville HBC	1		5,00 €
28 070	HBC Vallée d'Avre	1		5,00 €
28 071	ASHB Brezolles	2		10,00 €
28 074	FJ Champhol	11		55,00 €
36 001	US La Chatre	5		25,00 €
36 002	AC Issoudun	11		55,00 €
36 003	US Argenton	4		20,00 €
36 007	AS Levroux Valencay	6		30,00 €
36 010	EB Ardentes	13		65,00 €
36 017	HB Berry Club	3		15,00 €
36 018	HBC Le Blanc	1		5,00 €
36 019	ASPTT Chateauroux	18		90,00 €

37 005	US Joué les Tours	14	70,00 €
37 007	HBC Nazezilles N	5	25,00 €
37 009	Bléré Val de Cher	20	100,00 €
37 012	HBC Vouvray	6	30,00 €
37 013	A Veretz HB	6	30,00 €
37 015	HBC St Martinois	6	30,00 €
37 016	USE Avoine Beaumont	8	40,00 €
37 018	Ste Maure	5	25,00 €
37 020	Tours HB 37	1	5,00 €
37 021	Chambray THB	22	110,00 €
37 023	Loches AC	1	5,00 €
37 026	ESVI Veigné	1	5,00 €
37 027	Saint Avertin SHB	15	75,00 €
37 028	AS Pays de Racan	4	20,00 €
37 030	Langeais 5 Mars HB	2	10,00 €
37 032	HB Castelrenaudais	2	10,00 €
37 035	Athée HB	2	10,00 €
37 037	St Cyr TAH	12	60,00 €
37 039	Château Vallière HB	8	40,00 €
37 041	Mettray HBC	5	25,00 €
41 001	US Vendôme	8	40,00 €
41 003	FL St Aignan	7	35,00 €
41 005	AC Romorantin	9	45,00 €
41 006	A Salbris SHB	5	25,00 €
41 007	US Selles/Cher	13	65,00 €
41 024	HC Blaisois	7	35,00 €
45 001	CJF Fleury	8	40,00 €
45 002	CSM Sully	14	70,00 €
45 003	US Orléans	15	75,00 €
45 004	USM Montargis	5	25,00 €
45 006	HBC Gien L	10	50,00 €
45 007	ECO St Hilaire	8	40,00 €
45 008	Jargeau S	2	10,00 €
45 010	USM Saran	18	90,00 €
45 011	US La Ferté St Aubin	6	30,00 €
45 013	HBC Pithiviers	3	15,00 €
45 017	HBC Château Renard	6	30,00 €
45 018	J3 Amilly	1	5,00 €
45 022	HBC Chevilly	4	20,00 €
45 023	HBC Lorris	1	5,00 €
45 025	USM St Denis en Val	1	5,00 €
45 027	HBC Malesherbes	3	15,00 €
45 029	SMOC St Jean de Braye	9	45,00 €
45 035	AOCO Bazoches	1	5,00 €
45 039	ESCALE Orléans	10	50,00 €
45 040	AS Trainou	3	15,00 €
45 042	Ouzouer/Loire	5	25,00 €
45 046	Beaugency HB	10	50,00 €
45 047	St Pryvé Olivet	10	50,00 €
45 048	AMHANDA	8	40,00 €
45 051	Val Sologne	3	15,00 €
45 052	CSC Briare	3	15,00 €
45 056	HBC St J'Hand Blanc	1	5,00 €

FACTURE MUTATIONS 17/18

N° club	Club	Mut Dir			Mut Plus de 16			Mut 13/16			Total
		N	x	30 €	N	x	145 €	N	x	105 €	
18 002	O Mehun	0	X	30	1	X	145	0	X	105	145€
18 003	E Vierzon	0	X	30	5	X	145	1	X	105	830€
18 005	US St Florent	0	X	30	7	X	145	0	X	105	1 015€
18 009	Aubigny CNHB	1	X	30	1	X	145	0	X	105	175€
18 013	HE Germinois	0	X	30	2	X	145	0	X	105	290€
18 022	S St Douillard	0	X	30	5	X	145	0	X	105	725€

18 024	Bourges HB18	0	X	30	5	X	145	3	X	105	1 040€
18 028	AS Avord HB	0	X	30	1	X	145	0	X	105	145€
18 029	JS Boulleret	0	X	30	1	X	145	4	X	105	565€
18 030	Val Aubois	0	X	30	2	X	145	0	X	105	290€
18 036	Angil'Hand	0	X	30	2	X	145	0	X	105	290€
28 001	Dreux AC	1	X	30	17	X	145	9	X	105	3 440€
28 002	Mainvilliers/Chartres HB	1	X	30	11	X	145	14	X	105	3 095€
28 004	AST Chateauneuf	0	X	30	5	X	145	2	X	105	935€
28 006	HBC Toury	0	X	30	1	X	145	4	X	105	565€
28 007	CO Vernouillet	0	X	30	5	X	145	4	X	105	1 145€
28 008	OC Chateaudun	0	X	30	3	X	145	0	X	105	435€
28 009	Nogent Perche HB	0	X	30	3	X	145	0	X	105	435€
28 011	CHB Auneau	1	X	30	6	X	145	0	X	105	900€
28 014	MSD Chartres	0	X	30	11	X	145	3	X	105	1 910€
28 019	ES Nogent le Roi	0	X	30	1	X	145	0	X	105	145€
28 020	A Epernon	0	X	30	11	X	145	0	X	105	1 595€
28 047	Courville HBC	0	X	30	2	X	145	2	X	105	500€
28 070	HBC Vallée Avre	0	X	30	2	X	145	1	X	105	395€
28 071	ASHB Brezolles	0	X	30	0	X	145	1	X	105	105€
28 074	FJ Champhol	0	X	30	5	X	145	2	X	105	935€
28 078	HBC Beauce d'Orgères	0	X	30	1	X	145	0	X	105	145€
36 001	US La Chatre	0	X	30	2	X	145	0	X	105	290€
36 002	AC Issoudun	0	X	30	6	X	145	3	X	105	1 185€
36 003	US Argenton	0	X	30	3	X	145	0	X	105	435€
36 007	AS Levroux Valencay	1	X	30	0	X	145	0	X	105	30€
36 010	EB Ardentes	0	X	30	3	X	145	2	X	105	645€
36 019	ASPTT Chateauroux	0	X	30	3	X	145	3	X	105	750€
36 021	US Montierchaume	0	X	30	3	X	145	0	X	105	435€
37 005	US Joué les Tours	1	X	30	12	X	145	9	X	105	2 715€
37 007	Nazelles Négron HBC	0	X	30	3	X	145	2	X	105	645€
37 009	Bléré VCHB	0	X	30	11	X	145	4	X	105	2 015€
37 013	Azay Veretz HB	1	X	30	10	X	145	3	X	105	1 795€
37 016	USE Avoine Beaumont	0	X	30	2	X	145	0	X	105	290€
37 020	Tours HB37	0	X	30	5	X	145	2	X	105	935€
37 021	Chambray THB	2	X	30	18	X	145	11	X	105	3 825€
37 023	Loches AC	1	X	30	4	X	145	0	X	105	610€
37 026	ESVI Veigné	0	X	30	4	X	145	0	X	105	580€
37 027	St Avertin SHB	0	X	30	4	X	145	4	X	105	1 000€
37 028	AS Pays de Racan	0	X	30	1	X	145	2	X	105	355€
37 030	Langeais Cinq Mars HB	0	X	30	2	X	145	2	X	105	500€
37 036	Preuilly HBC	0	X	30	1	X	145	0	X	105	145€
37 037	St Cyr TAHB	2	X	30	13	X	145	6	X	105	2 575€
37 041	Mettray HBC	1	X	30	4	X	145	0	X	105	610€
41 001	US Vendome HB	1	X	30	2	X	145	4	X	105	740€
41 005	AC Romorantin	0	X	30	3	X	145	2	X	105	645€
41 007	US Selles/Cher	0	X	30	2	X	145	1	X	105	395€
41 024	HC Blaisois	0	X	30	6	X	145	3	X	105	1 185€
41 036	Val Beauvron	0	X	30	0	X	145	1	X	105	105€
45 001	CJF Fleury L HB	1	X	30	7	X	145	11	X	105	2 200€
45 002	CSM Sully	0	X	30	5	X	145	5	X	105	1 250€
45 003	US Orléans	2	X	30	11	X	145	4	X	105	2 075€
45 004	USM Montargis	1	X	30	1	X	145	1	X	105	280€
45 006	HBC Gien L	0	X	30	12	X	145	5	X	105	2 265€
45 007	ECO St Hilaire	0	X	30	7	X	145	4	X	105	1 435€
45 008	Jargeau S	0	X	30	5	X	145	2	X	105	935€
45 010	USM Saran	0	X	30	12	X	145	7	X	105	2 475€
45 011	US La Ferté	0	X	30	8	X	145	0	X	105	1 160€
45 013	HBC Pithiviers	0	X	30	0	X	145	1	X	105	105€
45 017	HBC Château Renard	0	X	30	7	X	145	0	X	105	1 015€

45 018	J3 Amilly	0	X	30	5	X	145	1	X	105	830€
45 023	HBC Lorris	0	X	30	0	X	145	1	X	105	105€
45 025	USM St Denis en Val	0	X	30	0	X	145	5	X	105	525€
45 027	HBC Malesherbes	0	X	30	2	X	145	1	X	105	395€
45 029	SMOC St Jean de Braye	1	X	30	11	X	145	6	X	105	2 255€
45 039	ESCALE Orléans	0	X	30	8	X	145	0	X	105	1 160€
45 040	AS Trainou	0	X	30	0	X	145	2	X	105	210€
45 042	Ouzouer/Loire HB	0	X	30	6	X	145	1	X	105	975€
45 046	Beaugency HB	0	X	30	3	X	145	0	X	105	435€
45 047	St Pryvé Olivet HB	0	X	30	8	X	145	5	X	105	1 685€
45 048	Amhanda Montargis	0	X	30	1	X	145	5	X	105	670€
45 051	Val Sologne F	0	X	30	1	X	145	0	X	105	145€
45 052	CSC Briare	0	X	30	1	X	145	1	X	105	250€
45 057	Argonne Orléans HB	0	X	30	0	X	145	1	X	105	105€

✚ FLEURY LOIRET HB8

ABONNEMENTS FLEURY LOIRET HANDBALL – SAISON 2018-19 VOS PLUS BELLES EMOTIONS AVEC L'ELITE !

Les offres d'abonnement 2018-19 pour suivre vos Panthères du Fleury Loiret Handball sont désormais disponibles !

Découvrez le DETAIL DES ABONNEMENTS et le FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION en [cliquant ici !](#)

LICENCIE(E)S DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE HANDBALL : BENEFICIEZ DU TARIF REDUIT !

5. INFOS F.F.H.B.

✚ CHAMPIONNAT DE FRANCE « MOINS DE 18 ANS MASCULINS » SAISON 18/19

POULE 5

POULE 8

N°	Club	N°	Club
1	Athlétique Club Boulogne Billancourt	1	Tremblay en France Handball
2	AS Saint Mandé Handball	2	USM Saran
3	Cercle Paul Bert Rennes HB	3	Association Sportive Poissy Handball
4	Union Sportive Ivry Handball	4	Mainvilliers/Chartres Handball
5	St Cyr Touraine Agglomération HB	5	Le Mans Sarthe Handball 72
6	Villemomble Handball	6	US Créteil Handball

✚ CHAMPIONNAT DE FRANCE « MOINS DE 18 ANS FEMININS » SAISON 18/19

N°	Club
1	Celle sur Belle
2	AAEEC Ponts de Ce
3	Eglantine Vierzon Handball
4	Union Sportive de Joué les Tours HB
5	Union Sportive Vendomoise Handball
6	CJF Fleury Loiret Handball